

juin 2020
numéro #1

VIVRE À RIBÉRAC



ÉCONOMIE

*Une solution pour
l'avenir de l'abattoir*

EMPLOI

*Une solution pour
l'avenir de l'abattoir??*

SANTÉ

*La Ville
en soutien !*



MAIRIE DE RIBERAC
7 rue des Mobiles de Coulmiers
24600 Ribérac
05.53.92.41.51
www.villederiberac.fr

Direction de la Publication : Nicolas PLATON, Maire de Ribérac

Rédaction : Service communication

Maquette : JoceOffice

Impression : Imprimerie de Ribérac

Périodicité : semestrielle

Tirage déclaré : 2500 exemplaires

UN NOUVEAU CAP

Le 14 avril dernier, les élus du Conseil municipal votaient le budget 2021. Dans un contexte financier délicat et malgré la constante réduction des contributions de l'Etat, nous parvenons onze mois après l'arrivée de la nouvelle majorité à diminuer nos dépenses de fonctionnement et à retrouver quelques capacités d'investissement. Ces efforts quotidiens se traduisent par une gestion plus saine sans augmentation des taux d'imposition communaux déjà élevés.

Ce premier numéro de Vivre à Ribérac vous permettra, je l'espère, de mesurer le travail accompli en moins d'un an et les orientations que nous prenons pour mieux vivre à Ribérac.

Avec la crise sanitaire que nous connaissons toujours, la fermeture de certains commerces, l'absence d'activités culturelles et sportives nous ont cruellement manqué.

Je veux voir dans cette reprise, le retour à une vie quotidienne normale après cette longue année de restrictions. Je veux y voir l'accélération de nos actions pour Ribérac. Qu'elles soient sociales ou économiques, la crise sanitaire laissera des traces et c'est dans un esprit solidaire et déterminé que nous abordons cette nouvelle étape.

Dès notre arrivée, nous avons dû faire face à la crise de l'abattoir. Celles et ceux qui m'ont rejoint dans la gestion de ce délicat dossier n'ont pas ménagé leur peine. C'est à force de rencontres avec les éleveurs, les élus locaux, les collectivités territoriales que nous avons trouvé une solution durable et performante pour relancer dès l'an prochain cet outil essentiel à toute une filière économique tout en préservant les contribuables de Ribérac. C'était un défi, nous sommes en passe de le réussir.

En signant avec le Préfet de la Dordogne et le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois la convention Petite Ville de Demain, nous retrouvons de l'espoir dans l'évaluation globale de notre ville et l'accompagnement de nos projets. Pour redonner de l'attractivité au cœur de ville, nous devons préserver notre environnement, rénover notre patrimoine bâti et accueillir de nouveaux habitants. L'arrivée du Très Haut Débit Numérique à partir de l'année prochaine ne peut que nous y aider.

Et puis, il y a le quotidien. L'équipe municipale que vous avez choisie fait preuve d'enthousiasme, de disponibilité et de solidarité. Vous le savez, mon bureau est ouvert à toutes et à tous. Nous sommes au travail pour Ribérac, à votre disposition et à votre écoute.

Lutte contre les incivilités de plus en plus nombreuses, efforts prioritaires pour la propreté de la ville, initiatives environnementales, lien social, sécurité... font partie de notre quotidien. Je veux saluer ici le travail de nos agents municipaux toujours en première ligne et qui nous épaulent efficacement.

Dans les prochaines semaines, l'ouverture complète de l'ensemble des commerces, des lieux culturels et sportifs marqueront une nouvelle étape du « bien-vivre ensemble à Ribérac ». Dans un esprit constructif, loin des querelles stériles, faisons en sorte de réussir ce nouveau départ. Fréquentons nos commerces de proximité, soyons bienveillants envers les plus fragiles, continuons à être prudents, profitons des richesses de l'histoire et du cadre de vie de Ribérac.

La chaleur estivale nous permettra de retrouver nos habitudes. Dans la mesure de nos moyens financiers mais avec ambition et volonté, nous vous proposerons des rendez-vous festifs et culturels pour chacune et chacun d'entre vous.

Bon été à Ribérac !

Avec tout mon dévouement

Nicolas PLATON
Maire

ABATTOIR :

La solution pour son avenir

Après plusieurs années d'instabilité, d'échecs et de désengagements, la société d'économie mixte Ribéracoise d'abattage a été liquidée en février dernier laissant un passif important dans les finances municipales. La Ville de Ribérac, déjà fortement impactée, ne pouvait poursuivre à elle seule son accompagnement.

Les filières ovines, bovines et porcines constituent une partie très importante de la production périgourdine et valorisent ainsi, par leur qualité, l'identité du territoire. L'abattoir de Ribérac se distinguait par son activité sur des produits de qualité labellisés et était devenu naturellement partenaire du pôle d'excellence rurale filière cuir en Périgord.

Pour le Ribéracois, cette disparition n'était pas acceptable, pour la nouvelle municipalité il n'était pas question de baisser les bras.

Dès le mois de juillet, la Ville de Ribérac a commandé un audit flash et mis en place à l'issue de l'assemblée générale de la SEMOP une cellule de crise composée d'élus municipaux et d'utilisateurs de l'abattoir.

Il aura fallu attendre cette crise extrême pour que l'ensemble des utilisateurs (éleveurs et artisans bouchers, charcutiers) se réunissent à plusieurs reprises entre octobre et janvier avec les élus. C'est en motivant les intercommunalités de l'ouest du département (Dronne Belle, Pays de St Aulaye, Isle Vern Salembre et bien entendu celle du Périgord Ribéracois) mais également en sensibilisant la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Dordogne que la Ville de Ribérac a élaboré la reprise de cet outil de proximité, indispensable aux éleveurs et aux usagers à l'heure où il est essentiel de privilégier les circuits courts. Conscients qu'il faudra redimensionner la nouvelle structure mais aussi proposer de nouveaux services aux éleveurs (la salle de découpe est un exemple), la Ville de Ribérac souhaite aussi que le futur établissement accueille des jeunes en formation en lien avec la Maison Familiale Rurale toute proche.

Guidé par ses objectifs environnementaux, le Conseil Départemental, particulièrement sensible au maintien de l'emploi de proximité en Dordogne a décidé dans une forte majorité de reprendre la structure pour :

→ **Soutenir la filière élevage périgourdine**

→ **Soutenir le réseau local des artisans bouchers**

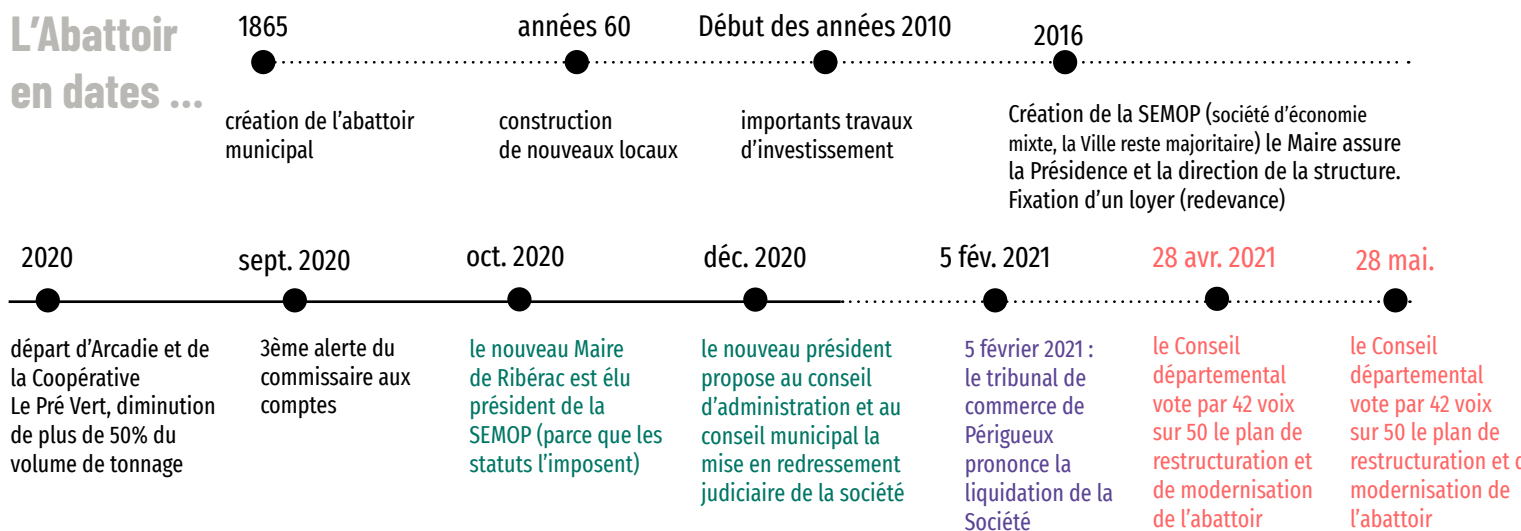
→ **Valoriser les circuits courts alimentaires et par conséquent les produits de qualité**

Le 20 avril dernier, une table ronde était organisée à Ribérac en présence d'élus, du Président de la Chambre d'Agriculture, du vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Président de la Fédération de Chasse et de nombreux éleveurs intéressés par ce projet de reprise. Pendant les travaux de mise aux normes et de modernisation, les utilisateurs sous la conduite de la Chambre proposeront le futur modèle de gestion de l'abattoir du Ribéracois dont l'ouverture est prévue début 2022.





L'Abattoir en dates ...



et en chiffres ...

La société SEMOP Ribéracoise d'Abattage était endettée à hauteur de plus d'un million d'euros.

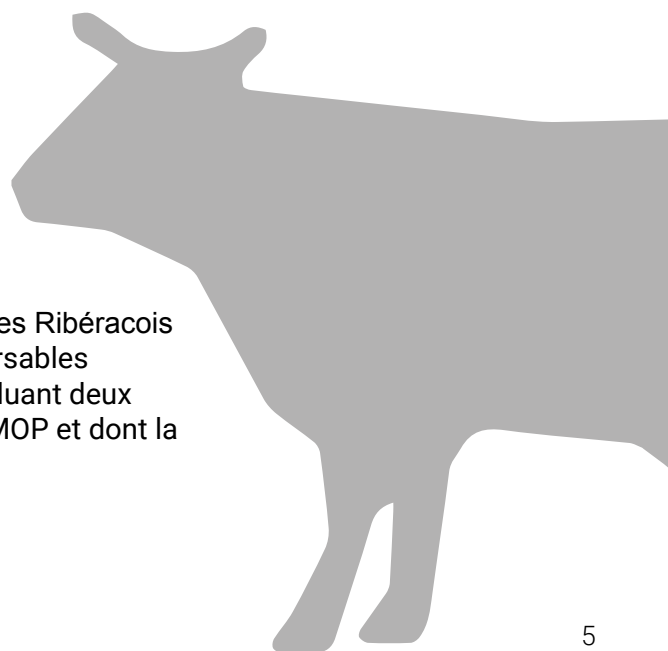
Dans la reprise par le Conseil départemental il est prévu l'achat de l'immobilier du site

217 000€

de loyers impayés depuis juillet 2018

98 000€

annuité de l'emprunt payé par les Ribéracois (536 292 € d'emprunts remboursables hors intérêts jusqu'en 2034 excluant deux emprunts contractés par la SEMOP et dont la Ville s'était portée garante)



Présentation des élus

26 conseillers composent l'assemblée municipale

(1 siège a été laissé vacant par le groupe de l'opposition « Continuons Ensemble pour Ribérac » après la démission de l'un d'entre eux).



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Anne-Sophie BAPTISTA
Carole BERRY
Séverine BOUCHART
Dominique CAILLOU
Danielle DELPEY
Alain DUBOIS
Luc FOURNIER
Viviane GOETHALS
Jérémy NAULEAU
Lucas ROVERE
Romain PERRUCHAUD
Gabriela ZURCHER-SANGUE
Olivier BUISSON
Christophe GONTIER
Franck MERCIER
Bernard SAINT MARTIN
Amandine CHEVALIER
Philippe CHOTARD
Philippe RALLION

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Nicolas PLATON – Maire

Catherine BEZAC-GONTHIER – 1^{ère} Adjointe
Finances, budget, ressources humaines, lien social, solidarité et mobilité

Laurent CASANAVE – 2^{ème} Adjoint
Transition écologique et énergétique, grands projets, aménagements urbains et habitat

Christine LAURENT – 3^{ème} Adjointe
Santé, éducation, jeunesse et lien intergénérationnel

Gilbert PEZON – 4^{ème} Adjoint
Travaux communaux, espaces publics communaux, commerce et artisanat de proximité

Catherine ESCULIER – 5^{ème} Adjointe
Vie associative, sportive et culturelle

Jean-François BITTARD – 6^{ème} Adjoint
Evénementiel, dynamisation foires et marchés, circuits courts

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Nicolas PLATON
Catherine BEZAC-GONTHIER
Laurent CASANAVE
Christine LAURENT
Gilbert PEZON
Catherine ESCULIER
Jean-François BITTARD
Bernard SAINTMARTIN
Philippe CHOTARD



LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

6 adjoints animent les commissions municipales. Comme le stipule la loi, ces dernières sont présidées par le Maire et sont composées comme suit :

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Catherine ESCULIER - Anne Sophie BAPTISTA -
Séverine BOUCHART - Luc FOURNIER -
Romain PERRUCHAUD - Danielle DELPEY -
Gabriela ZURCHER SANGUE - Jérémy NAULEAU -
Franck MERCIER - Christophe GONTIER -
Amandine CHEVALIER

SANTÉ, ÉDUCATION, JEUNESSE ET LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Christine LAURENT - Carole BERRY -
Anne Sophie BAPTISTA - Séverine BOUCHART
Danielle DELPEY - Viviane GOETHALS -
Lucas ROVERE - Luc FOURNIER -
Philippe CHOTARD - Christophe GONTIER -
1 siège vacant

FINANCES, BUDGET, RESSOURCES HUMAINES, LIEN SOCIAL, SOLIDARITÉ ET MOBILITÉS

Catherine BEZAC-GONTHIER - Danielle DELPEY
Viviane GOETHALS - Alain DUBOIS - Jean
François BITTARD - Philippe CHOTARD -
1 siège vacant

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, GRANDS PROJETS, AMÉNAGEMENTS URBAINS ET HABITAT

Laurent CASANAVE - Romain PERRUCHAUD -
Dominique CAILLOU - Alain DUBOIS -
Lucas ROVERE - Olivier BUISSON -
Philippe RALLION

ÉVÉNEMENTIEL, DYNAMISATION FOIRES ET MARCHÉS, CIRCUITS COURTS

Jean François BITTARD - Alain DUBOIS -
Carole BERRY - Jérémy NAULEAU - Gilbert
PEZON - Dominique CAILLOU - Viviane
GOETHALS - Bernard SAINT MARTIN -
Franck MERCIER - Amandine CHEVALIER

TRAVAUX COMMUNAUX, ESPACES PUBLICS COMMUNAUX, COMMERCE ET ARTISANAT DE PROXIMITÉ

Gilbert PEZON - Romain PERRUCHAUD -
Alain DUBOIS - Gabriela ZURCHER SANGUE -
Jean François BITTARD - Laurent CASANAVE -
Philippe RALLION - Bernard SAINTMARTIN



Fonctionnement des services

LA POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE

Afin d'assurer le bon ordre, la tranquillité et la sécurité publique, il était important de renforcer la Police Municipale avec l'embauche d'un brigadier-chef principal.



LA RESTRUCTURATION DU SECRÉTARIAT DU MAIRE

Le secrétariat du Maire, des élus, de la Directrice Générale des Services ainsi que le service communication sont regroupés au sein d'un même bureau. Le but étant d'assurer l'interface entre les élus et l'administration. À ce titre, il s'agit d'un service important dans la liaison avec les services et à la mise en œuvre des orientations prises par la Municipalité.

UNE NOUVELLE CULTURE : VIVANTE ET EVOLUTIVE

La municipalité est persuadée que la culture est une richesse fondamentale pour la commune, qu'elle contribue à l'épanouissement individuel et collectif de chacun, qu'elle participe à favoriser le lien social. Le choix a donc été fait de créer un service culturel sous forme de régie municipale directe afin de donner plus de lisibilité et de clarté à la politique culturelle menée et la rendre plus accessible à un maximum de Ribéracois.

En cette période de pandémie, les services culturels proposent cette année une programmation adaptée. Un comité de pilotage se constitue d'ores et déjà pour la programmation 2022.

LA PROPRETÉ URBAINE, UN SERVICE QUI S'ADAPTE AU QUOTIDIEN

LA « BRIGADE VERTE »

Vous les avez sûrement croisés dans le cœur de ville ou les alentours !

Depuis le 1er janvier 2021, deux agents ont été embauchés pour renforcer la propreté urbaine. Au programme de leur journée : nettoyage du centre-ville jusqu'à la cité scolaire, ramassage devant les points de collecte, entretiens manuels des parcs et jardins... La propreté de la Ville est une préoccupation majeure des élus municipaux.

*Garder notre ville propre,
c'est aussi l'affaire de tous*

Déchets, mégots, déjections canines, encombrants : autant de choses qui sont susceptibles de nuire à la propreté de l'espace public et à notre environnement au quotidien. Adoptons les bons gestes et sensibilisons. Garder notre Ville propre, c'est aussi l'affaire de tous.

RAPPEL :

Lundi et vendredi : collecte des sacs noirs

Mercredi : collecte des sacs jaunes

Des sacs sont disponibles à la Mairie



L'ARRIVÉE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

En activité depuis le 1er Mars 2021, elle est en charge du contrôle, du suivi des décisions du Maire et des élus. Elle organise les services de la Mairie, en relation avec les directeurs référents. Elle intervient à chaque niveau de procédure pour s'assurer de la légalité, mais aussi de l'intérêt de la commune et des administrés, tout en garantissant la maîtrise budgétaire.

PRÉSENTATION DE CLOTHILDE LAFAYE, DGS

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai commencé comme directrice de la communauté de communes de Savignac les Églises et Excideuil. Il s'agissait d'un poste pluridisciplinaire qui m'a permis de forger une première expérience très enrichissante. De 2010 à 2021 j'ai travaillé, au sein du Conseil Départemental de l'Ardèche, en tant que cheffe de service commande publique et pilotage de projets transversaux notamment sur la thématique de la transition écologique.

Pourquoi venir à Ribérac ?

« Pour mon envie de travailler sur un poste de Direction Générale des Services dans une commune de state moyenne. Mais aussi pour la commune, qui a un grand potentiel au regard de son riche patrimoine et de la dynamique de la nouvelle équipe municipale. »

Vos objectifs pour ces prochaines années ? Les dossiers importants ?

« Structurer les services municipaux, mettre un liant dans les équipes. Redonner pleinement à la commune de Ribérac sa position de chef-lieu de canton en restructurant les équipements et la voie verte, en redynamisant la vie culturelle, etc. »



PLUS DE 70 AGENTS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Assurer la continuité des services publics, répondre à l'urgence des situations, aider, informer, les agents municipaux travaillent chaque année, répartis sur différents pôles :

- Directrice Générale des Service
- Secrétariat du Maire, de la DGS et des élus
- Communication
- Finances
- Services techniques (mise en valeur de la ville, bâtiments, aménagement, secrétariat, entretien des locaux)
- Police Municipale
- Ressources Humaines
- Service culturel
- Service à la population & élections
- Restauration

Actions municipales

C'est fait !

ÉVÉNEMENTS

- **Le marché des producteurs** du mardi sera désormais ouvert d'avril à octobre
- **Création des puces de Ribérac** qui auront lieu tous les 3èmes dimanches
- **Marché de Noël** : malgré le contexte sanitaire difficile, le marché de Noël et des animations ont été proposé aux habitants



ACTIONS / OPÉRATIONS

- **Signature de la convention « Cassiopea »**, service de téléassistance à domicile
- Visite de Mme HANNINEN, architecte des bâtiments de France pour un diagnostic patrimonial
- **Campagne de communication pour le soutien aux commerces locaux de la Ville** avec un arrêté municipal proposant la gratuité des places de stationnement
- **Obtention du 1er label « Ecocert » à la cuisine centrale**
- **Rencontre avec le commandant de compagnie Damien Courton et l'adjudant-chef, commandant de brigade de proximité à Ribérac Cyril Delclaud, concernant les problèmes d'incivilités sur la commune**
- Rencontre à Ribérac avec le Procureur de la République pour la signature d'une convention de coordination entre la Mairie et la Police Municipale pour la sécurité sur la commune
- Ouverture d'un « point infos confinement » au cœur de Ribérac



→ **Lancement de l'opération « un arbre pour les CM2 »** : chaque enfant scolarisé en CM2 dans les établissements scolaires de Ribérac planteront un arbre à son nom pour symboliser la fin de son parcours élémentaire

→ **Distribution de cadeaux** offerts par la Commune aux plus de 75 ans pour les périodes de fête de fin d'année

→ **Distribution de livres** offerts par la Commune pour tous les élèves des établissements scolaires de Ribérac

TRAVAUX

→ **Réfection de l'allée centrale du cimetière** de Ribérac, maintien de l'opération zéro pesticide et poursuite du verdissement du site

→ Isolation énergétique de la Mairie

→ **Pose de mobiliers urbains** (installations de plusieurs supports à vélo et mobiliers urbains dans différents endroits de la Ville)

SANS OUBLIER...

→ **Soutien à l'ouverture prochaine de la maison médicale de garde prévue en juillet 2021**

→ Visite dans les écoles

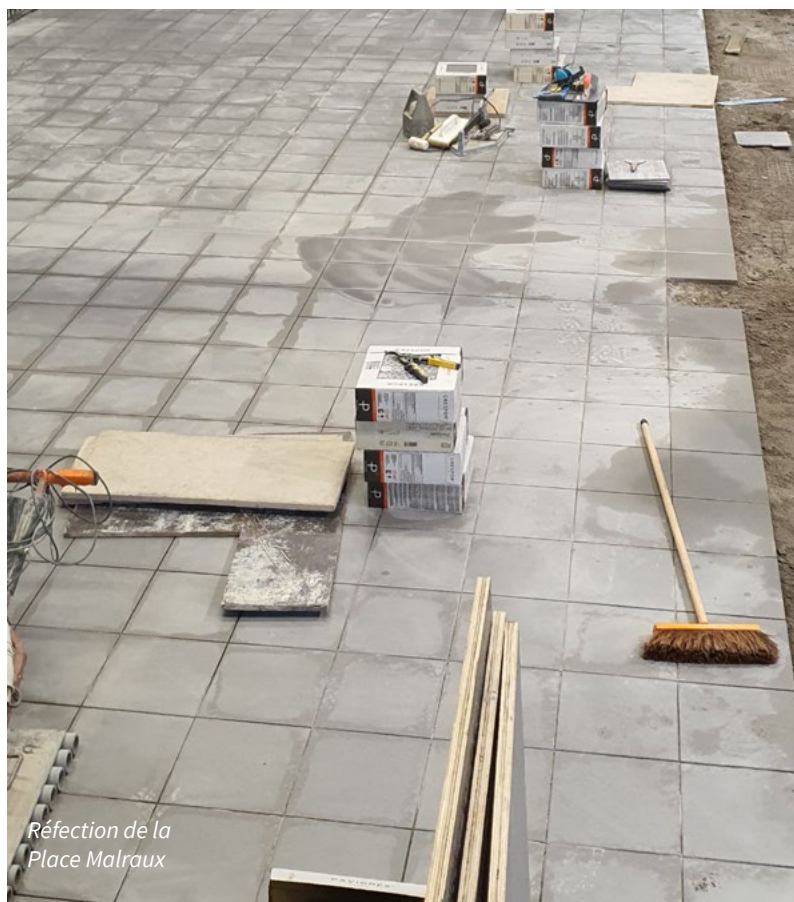
→ Réfection de la toiture de l'aérodrome de Ribérac

→ **Démolition du silo** : construit au début des années 30 par l'entreprise Clément, le silo de Ribérac abandonné depuis plusieurs années a été déconstruit en décembre 2020. Une phase de désamiantage des bâtiments annexes a été faite. Un plan de circulation adapté a été mis en place. Ces travaux ont été financés en totalité par le Conseil départemental de la Dordogne.

→ **Changement d'éclairage pour des économies d'énergies**

→ Mise aux normes de l'éclairage de la Collégiale Notre Dame

→ Devise « République et couleurs » affichée dans toutes les salles de classes, suite aux attentats de Samuel PATY



Réfection de la
Place Malraux

Actions municipales

Ça démarre !

TRAVAUX

→ **Mise en conformité du réseau d'assainissement** entre le bassin d'orage et la piscine intercommunale

→ Assainissement au village de Brandillou

→ **Élaboration d'un plan d'assainissement** sur 10 années

→ Démolition de l'ancien garage du SRB Dronne (en face du cinéma) pour créer un parking de stationnement de 25 places

→ Ouverture d'un marché à bon de commande, réparti sur 3 années, sur des « travaux de voirie » : 1er plan de voirie communale

→ **Réfection de la rue Boniface** avec création de trottoir

→ **Création de 2 liaisons douces** (chemins piétonniers) : une entre le parking de l'Espace André Malraux et le terrain de pétanque ; une autre entre le parking SRB Dronne et la Mairie en passant par le jardin paysager créé derrière l'association du temps libre

→ THDN (Très Haut Débit Numérique)

→ Plan d'adressage communal, en lien avec l'Agence Technique Départementale, projet sur 2 années

→ Restructuration du service accueil/état civil dans le bâtiment de la Mairie

→ Passage d'une partie de l'éclairage des bâtiments publics en basse consommation pour réduire les coûts énergétiques.

SPORT

→ **Création du PADEL**



→ Projet de relance concernant les subventions accordées aux associations sportives lors d'un premier vote en conseil municipal le 14 avril 2021

→ Étude sur la restauration du gymnase municipal

LE PATRIMOINE BÂTI

Prendre à bras le corps la réfection de notre patrimoine bâti est pour nous une préoccupation majeure. Pour réhabiliter ou réaménager nous avons besoin de partenaires financiers qu'ils soient publics ou privés. Ainsi, dans un premier temps nous proposons de réhabiliter le bâtiment de l'ancienne gendarmerie (place du Général de Gaulle) en résidence senior.

Les étages de la poste (ancienne Mairie, rue du 26 mars 1944) sont à l'étude, également pour du locatif.

LA VILLE EN SOUTIEN !

En janvier dernier, au début de l'organisation de la campagne de vaccination, nous nous étions engagés à ouvrir un centre dans un bâtiment municipal à Ribérac. L'Agence Régionale de Santé a souhaité quant à elle, organiser le début de cette opération dans les locaux de l'hôpital local. Depuis Après autorisation de l'ARS et en lien direct avec le Centre Hospitalier Intercommunal Ribérac Dronne Double, ce centre a pu ouvrir ses portes au sein du gymnase municipal, depuis le mardi 30 mars 2021.

Nous remercions l'ensemble des personnels administratifs et techniques de la Ville de Ribérac, de la CCPR, les bénévoles et les professionnels de santé mobilisés depuis le début de la campagne.



**RIBÉRAC
VACCINATION
COVID19**

**GYMNASSE MUNICIPALE
RUE COULEAU**

PRENEZ RDV !

07 84 43 64 62
06 73 50 15 79

**INFOS &
INSCRIPTIONS**

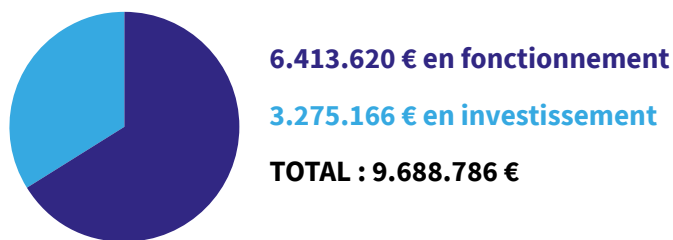
05 53 92 41 51
www.doctolib.fr

place disponible
nouveau logo ?

Les finances

Au cours du conseil municipal du 14 avril 2021, les conseillers municipaux ont notamment approuvé l'exécution du précédent budget (compte administratif 2020), ont adopté le budget prévisionnel 2021 (aussi appelé budget primitif) et fixé les taux des taxes locales. Le Budget Primitif 2021 a été présenté, débattu et adopté par 20 voix pour et 6 contre.

BUDGETS CONSOLIDES 2021



BUDGET PRINCIPAL

Budget 2021 caractérisé par une BAISSÉ des charges de fonctionnement courant (-9,86 % sur le budget principal)

AJUSTEMENT des charges de personnel (recrutement d'une Directrice Générale des Services, renforcement des équipes de police municipale et des services de propreté et techniques de la Ville) : + 6,46 %

APPLICATION DE LA REFORME FISCALE

Suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales et MAINTIEN des taux de FISCALITÉ (TFB 57,06 % et TFNB 95,56 %). Les taux communaux d'impôts locaux n'augmenteront pas. À la suite de la réforme de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties regroupe la taxe communale et la taxe départementale pour s'établir à 57,06%. En effet, pour compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, décidée par l'Etat, les communes perçoivent désormais la part départementale de la taxe foncière sur le bâti. Pour sa part, la taxe sur le foncier non-bâti demeure à 95,56%.



BUDGET MUNICIPAL 2021 : LES TAUX COMMUNAUX N'AUGMENTERONT PAS

REPRISE DES INVESTISSEMENTS

922.771 € sur le budget principal et 1.246.818 € d'opérations d'équipement tous budgets confondus

BUDGETS ANNEXES

Création de la Régie culturelle avec un budget global de 222.000 €

Abattoir : subvention d'équilibre nécessaire à hauteur de 134.200 €

Assainissement : reprise des travaux sur le réseau (Brandillou et programme 2021-2030) : 304.397 €

Cinéma : hypothèse de reprise en Juin 2021, subvention d'équilibre stable (93.000 €)

Camping : budget équilibré sans subvention

LA FRAGILITÉ DU BUDGET

Les finances de la Ville de Ribérac restent très fragiles. Nous engageons depuis juillet dernier une gestion plus saine, « à l'euro près ». Une recherche permanente de synergies, notamment avec l'intercommunalité, de financements auprès de tous nos partenaires institutionnels (l'exemple marquant s'illustre par la reprise de l'abattoir par le Département), une attention de tous les jours portée aux dépenses de fonctionnement et une analyse fine pour apporter un service public efficient, répondant réellement aux besoins exprimés par les Ribéracoises et les Ribéracois.

RIBÉRAC s'engage

PETITE VILLE DE DEMAIN, NOTRE CHANCE !



Vendredi 26 mars, M. Frederic PERISSAT, préfet de la Dordogne a signé avec Nicolas PLATON maire de Ribérac et Didier BAZINET président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois, la convention d'adhésion de Ribérac au dispositif Petites Villes de Demain Cette convention a pour objet d'acter l'engagement des Collectivités bénéficiaires et de l'État dans le programme Petites villes de demain. Elle engage les collectivités bénéficiaires à élaborer et/ou à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation, dans un délai de 18 mois maximum.

L'État s'engage à animer le réseau des partenaires du programme afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre ; à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action.

Les Collectivités bénéficiaires s'engagent notamment à mobiliser autant que possible les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace du programme sur leur territoire.

Les partenaires financiers (les différents ministères, l'ANCT, la Banque des Territoires, l'ANAH, le CEREMA et l'ADEME) se sont engagés au niveau national à instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions.

Durant les 18 mois qui suivent la signature de la convention, un projet de territoire intégrant une stratégie urbaine et économique de revitalisation (diagnostic, objectifs, actions, phasage et financement) devra être adopté.



En dépit d'une structure urbaine complexe, le centre-ville de Ribérac est longtemps parvenu à préserver son attractivité commerciale, culturelle et touristique. Mais, depuis le début des années 2000, la dynamique commerciale, culturelle et touristique s'essouffle. Cela se traduit notamment par une perte de vitesse de l'activité économique, en particulier au cœur de ville.

L'évolution de la population du territoire (en baisse sur les trois principaux pôles de la CCPR dont Ribérac) nécessite d'engager une redynamisation de la croissance démographique. Cela passe notamment par une politique offensive et volontaire sur l'habitat et le logement du cœur de ville.

Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal identifie le pôle de Ribérac / Villeteureix comme la principale polarité économique du territoire. L'accueil de nouvelles entreprises est privilégié sur ce pôle afin de réaffirmer le pôle de Ribérac, comme pôle économique principal du territoire.



RIBÉRAC s'engage

PROJET DE TERRITOIRE : STRATÉGIES ET ACTIONS A ENGAGER CONCOURANT A LA REVITALISATION [2020 – 2026]

L'aménagement du centre-ville revêt un enjeu primordial si Ribérac veut retrouver pleinement sa fonction de centralité au cœur du territoire.

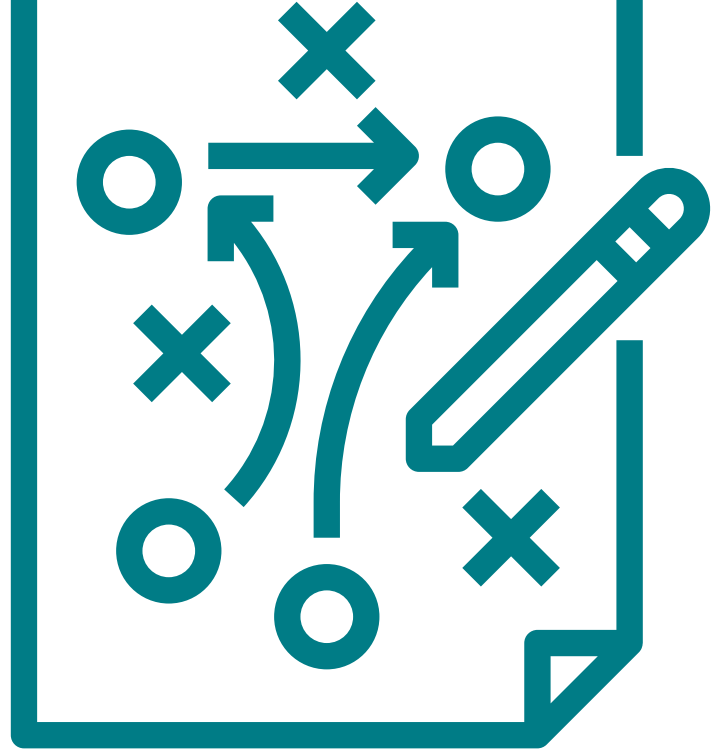
L'attractivité recherchée est multiple et porte à la fois sur la population (écoles, logements, santé...) et l'économie (entreprises, commerces, artisanat, services...). La commune entend aujourd'hui engager des démarches et investissements, au bénéfice de ses habitants, dans le cadre des objectifs suivants :

→ **Retisser un lien entre les pôles culturels, sportifs** (Collégiale, église Notre Dame de la Paix, église Saint Martial, église de Faye, centre culturel et cinéma municipaux, bibliothèque, tissu associatif sportif...) **et commerciaux** (création d'une halle couverte, accompagnement des commerçants) et permettre également la reconquête de locaux vacants

→ **Redonner sa place au piéton et privilégier les déplacements doux** (aménagement d'une voie de mobilité douce, adaptation du plan de circulation, création d'espaces piétons favorisant l'accès aux commerces et permettant des animations commerciales, réorganisation du stationnement et création de nouvelles zones de stationnement, végétalisation, désartificialisation des sols...)

→ **Valoriser le patrimoine, la culture et le tourisme** : valorisation de placettes à thème, création d'animations, création d'un lien avec le cœur commerçant de la rue, création d'espaces piétons, mise en valeur du cinéma municipal, centre culturel, bibliothèque, réaffectation de bâtiments municipaux, présentant un intérêt patrimonial particulier :

- *Ancienne mairie :
création de logements locatifs*
- *Ancienne gendarmerie :
création d'une résidence senior*
- *Ancien palais de Justice :
création d'un pôle culturel*



Concernant ce dernier point, il convient de préciser que les habitations remarquables du centre-ville de Ribérac présentent un intérêt patrimonial pour le paysage urbain. Leur réhabilitation nécessite des moyens que le privé ne peut engager. Leur abandon est problématique dans l'espace urbain et contribue à la déqualification de son environnement

→ Assurer la redynamisation immobilière du centre-ville : en vue d'améliorer le cadre de vie des usagers et administrés du territoire, il est nécessaire de lancer une action sur le patrimoine immobilier communal mais aussi privé (commerces et logements)

→ Proposer ou favoriser des services et équipements aux normes et adaptés aux usagers : en matière de santé, en termes d'équipements scolaires (écoles / groupe scolaire, stationnement et circulation à leurs abords) et de restauration scolaire (cantines des écoles maternelle et primaire), gymnase, voirie et trottoirs... rejoignant ainsi la dynamique de la création prochaine d'un espace France services à Ribérac, porté par la MSA

L'ensemble de ces projets s'inscrit dans une démarche de transition écologique, tout en plaçant les Ribéracois au cœur de ces réalisations futures.

→ **Proposer ou favoriser des services et équipements aux normes et adaptés aux usagers** : en matière de santé, en termes d'équipements scolaires (écoles / groupe scolaire, stationnement et circulation à leurs abords) et de restauration scolaire (cantines des écoles maternelle et primaire), gymnase, voirie et trottoirs... rejoignant ainsi la dynamique de la création prochaine d'un espace France services à Ribérac, porté par la MSA.

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE (TZCLD) : Ribérac s'engage !

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi »
Constitution de 1946 (préambule)

Danielle DELPEY, conseillère municipale, a pris à bras le corps le sujet de l'emploi et particulièrement l'organisation sur le Ribéracois de ce concept qui fait ses preuves dans de nombreuses villes de France, qu'elles soient urbaines ou rurales.

ÇA MARCHE COMMENT, TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE ?



Le parlement a voté une Loi qui permet d'utiliser les budgets publics affectés au soutien des personnes privées d'emploi depuis longtemps pour les réorienter sur des emplois pérennes (Contrat à durée indéterminée). C'est l'entreprise à but d'emploi (EBE) qui après sa création, salarie en CDI les personnes volontaires.

La réaffectation des budgets publics permet de financer une grande partie de ces CDI (salaire et charges), le reste étant complété par une partie du chiffre d'affaires de l'EBE qui facture les prestations réalisées par les salariés rémunérés au SMIC (proportionnellement au temps de travail qu'ils ont choisi).

L'objectif est également de créer de nouveaux services non concurrentiels à l'activité économique locale.

La Ville de Ribérac adhère d'ores et déjà à l'association nationale Zéro Chômeur de Longue Durée et constitue actuellement l'association qui conduira le projet et qui préfigurera la création de l'EBE, en lien avec les communes voisines.

Vous voulez participer au projet ou rencontrer quelqu'un pour en parler ? L'accueil de la Mairie vous orientera rapidement vers un interlocuteur



MAJORITÉ MUNICIPALE

PARIS ne s'est pas fait en un jour ... aucune raison que cela se soit fait à RIBÉRAC !



Élu lors des dernières élections municipales de 2020, «Ribérac , l'Avenir avec vous» s'est mis au travail sans tarder et cela se voit notamment au niveau de la propreté de la Ville dont une équipe dédiée s'occupe très bien.

Voilà quelques années déjà que les ribéracois attendaient qu'une équipe de femmes et d'hommes du cru, participant à la vie associative depuis plusieurs années, s'occupent de l'avenir de leur cité.

Six longues années où l'action principale s'est cantonnée au centre-ville et le quartier historique, délaissant la partie rurale de Ribérac.

Contrairement à leur engagement, les deux groupes de l'opposition sont plus dans leur rôle d'opposant que de porteurs d'idées et d'actions.

Comment faire des reproches aux courageux, qui n'ont pas abandonné le navire dès le résultat sorti des urnes, et qui manifestent leur bonne volonté. On a des idées, à vous de les mettre en œuvre : Les «y'a qu'à, faut qu'on» qu'on retrouve un peu partout à tous les niveaux de la société. Comment porter du crédit à une équipe qui a effectivement continué ce qu'elle avait entamé le mandat précédent, à savoir les abandons de postes avec des démissions en nombre ? Cette fois, on n'aura pas eu besoin d'attendre très longtemps, 5 élus sur 27 qui occupaient les 7, 12 , 15, 17 et 19eme place sont restés, l'un d'entre

eux s'est mis à l'écart du groupe dès les premiers temps, refusant de céder au chantage d'un marionnettiste, auparavant prestidigitateur. Les 14 autres ayant démissionné. Puis, suite à la démission le mois dernier d'un des 5 élus qui préfère avoir un autre regard sur la vie de la commune (quand on ne regarde pas dans la même direction, comment voir la même chose), les séances des conseils municipaux se dérouleront dorénavant à 26 élus et non 27.

Mais il y a pire, il y a ceux qui n'ont pas d'idées très précises, qui disent: ce que vous avez fait, c'est bien mais ... : ceux-là, c'est plutôt les «il aurait fallu que ...» mais on les connaît aussi. Beaucoup de critiques mais peu d'actions. D'ailleurs, leur programme était soit de couvrir la piscine, dont la compétence appartient à la CCPR, soit de faire une déviation financée par le Conseil Départemental dont ils critiquent à mots couverts l'action à Ribérac avec l'achat de l'abattoir plombé par la SEMOP créée par l'équipe de l'ancien magistrat.

Ribérac ne se fera pas en 1 jour mais il y aura du changement dans les six années à venir.

Dominique CAILLOU,
pour le groupe « Ribérac,
l'Avenir avec vous ! »

OPPOSITIONS

Aurions-nous fait mieux ?

C'est la question que l'on doit toujours se poser avant de critiquer. Ah ! *Si c'était moi... Si on m'avait demandé mon avis....*

Alors avant de faire un bilan des dix mois écoulés depuis les élections, on va tout de suite répondre à la question posée !

Oui, nous aurions fait mieux ! Voici pourquoi...

On n'attend pas d'une nouvelle équipe qu'elle se contente de gérer les affaires courantes. C'est le minimum !

Petites Villes de Demain ? Initiative de l'Etat, qui ne l'aurait pas signée !

Un Centre de Vaccination ? Qui ne l'aurait pas fait !

Une campagne en faveur des commerçants ? C'est bien le moins !

Ce que l'on attend d'une nouvelle équipe, c'est un cap, une impulsion, une autre relation avec la population : sur quels projets ou groupes de travail les Ribéracois ont-ils été associés ? Au lieu de cela, on vote un budget sans service supplémentaire, malgré une poursuite de l'augmentation des impôts !

Car s'il y a une chose impardonnable en ce début de mandat, c'est le manque d'ambition et le non-respect de la diversité des opinions. Alors, oui, nous aurions fait mieux. En agissant dès les premiers jours pour engager des actions concrètes, enrayer le déclin de notre commune, mobiliser toutes les compétences, en pratiquant l'écoute et la concertation. En faisant du conseil une instance utile et respectueuse.

Nous aurions surtout tenu nos engagements, et notamment celui de dépasser les clivages partisans, c'est notre ADN.

Au lieu de cela, on est retombé dans les vieilles pratiques, l'entre-soi, dans un climat qui refuse toute opinion différente. N'avions-nous pas été prévenus ?

Philippe Chotard, Amandine Chevalier
et Philippe Rallion

Continuons Ensemble Pour Ribérac

N. P laton : 650 voix – P. Favard : 618 voix – P. Chotard : 488 voix

Une première dans l'histoire de Ribérac, Nous, élus au conseil municipal groupe d'opposition CEPR, avons décidé de ne pas être critiques systématiques mais d'être force de propositions, d'écoute et d'action. Au-delà de toute récupération politique, nous souhaitons un développement durable et raisonné de Ribérac.

Loin du beau discours d'investiture, nous regrettons et dénonçons le manque de communication du maire envers son conseil, il favorise la primeur des informations importantes pour la presse (l'abattoir) ou au conseil communautaire (vaccins dérobés).

Nous remercions la mairie pour la mise en oeuvre de nos projets, dont le Jardin Pédagogique avec l'association Temps libre, ainsi que d'autres qui sont à l'étude avec possibilités de réalisation (halle, cinéma).

Les bonnes idées sont le bien commun, il est aussi important de les avoir que de les réaliser, nous sommes présents et travaillons à cela dans les commissions et au conseil municipal.

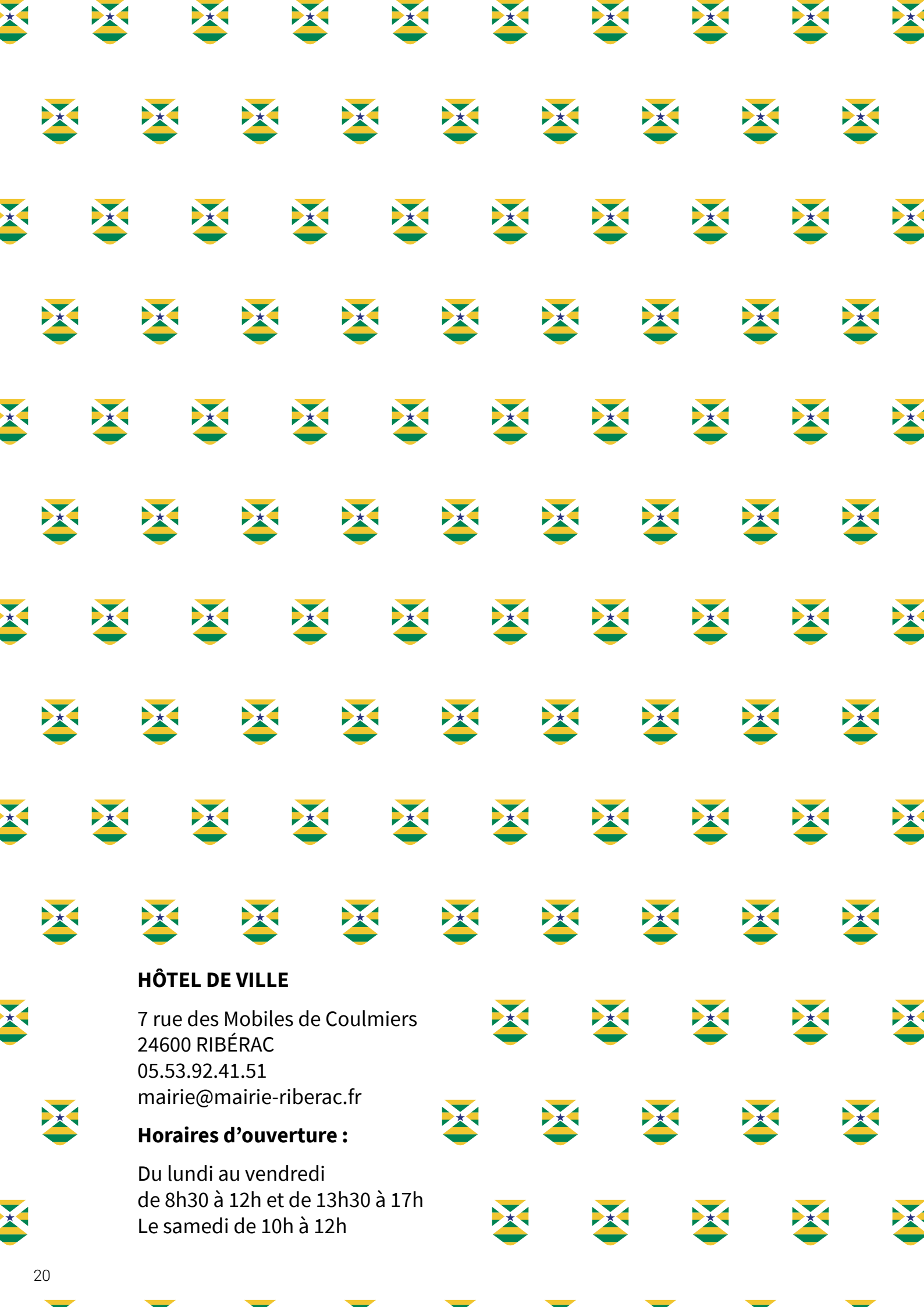
Le plus important est que les Ribéracoises et Ribéracois en bénéficient.

N'oublions pas la jeunesse, les animations, la culture malmenées en ces temps de crise sanitaire, nous veillerons à ce que ces domaines repartent avec vigueur dès que possible et cela se prépare dès aujourd'hui.

Fidèles à nos convictions, Nous avons à coeur de défendre le projet pour lequel vous avez voté.

Votre voix compte, notre action compte, nous vous représentons.

Franck Mercier- Christophe Gontier- Olivier Buisson
Facebook : Continuons Ensemble Pour Ribérac



HÔTEL DE VILLE

7 rue des Mobiles de Coulmiers
24600 RIBÉRAC
05.53.92.41.51
mairie@mairie-riberac.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 10h à 12h